

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00064

Numéro SIREN : 433 601 291

Nom ou dénomination : 2G2M FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/008987

SAS 2G2M FINANCE

**42 A CHEMIN FORESTIER
97490 SAINTE CLOTILDE**

**Comptes annuels
du 01/01/2020 au 31/12/2020**

Comptes Annuels

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 042	402	640	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	120 929	28 379	92 550	96 329
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 713	19 729	1 984	183
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	24 125		24 125	44 285
Créances rattachées aux participations	165 977		165 977	165 977
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	333 786	48 509	285 276	306 775
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 581		2 581	2 749
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 462		2 462	2 417
Disponibilités	364 552		364 552	356 251
Charges constatées d'avance (3)	305		305	95
TOTAL ACTIF CIRCULANT	369 900		369 900	361 511
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	703 686	48 509	655 176	668 286
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	19 200	19 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	434 800	434 800
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 920	1 920
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	103 364	109 725
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-11 972	-6 361
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	547 312	559 284
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	55 691	62 201
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 788	4 063
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 199	6 551
Dettes fiscales et sociales	36 186	36 186
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	107 864	109 002
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	655 176	668 286
(1) Dont à plus d'un an (a)	48 976	55 687
(1) Dont à moins d'un an (a)	58 888	53 315
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019	Ecart €	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	9 679	9 080	598	6,59
Chiffre d'affaires net	9 679	9 080	598	6,59
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)	9 679	9 080	598	6,59
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	15 203	9 138	6 065	66,37
Impôts, taxes et versements assimilés	1 636	1 619	17	1,05
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	4 271	4 628	-357	-7,70
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)	21 111	15 385	5 726	37,22
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-11 432	-6 305	-5 127	81,33
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	1 257	1 210	47	3,93
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		51	-51	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement				
Total produits financiers (V)	1 257	1 261	-4	-0,29
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat. et aux provi				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 806	2 001	-195	-9,76
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placem				
Total charges financières (VI)	1 806	2 001	-195	-9,76
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-549	-741	192	-25,89
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-I)	-11 981	-7 045	-4 936	70,06

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019	Ecart €	%
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	49	1 984	-1 935	-97,54
Sur opérations en capital	20 160		20 160	
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	20 209	1 984	18 225	918,46
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	40	1 300	-1 260	-96,92
Sur opérations en capital	20 160		20 160	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	20 200	1 300	18 900	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
	9	684	-675	-98,72
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	31 145	12 325	18 819	152,69
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	43 117	18 687	24 430	130,73
BENEFICE OU PERTE				
	-11 972	-6 361	-5 611	88,20
<i>(a) Y compris :</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>				
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>				

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 2G2M FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 655 176 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 11 972 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	275	767		1 042
Immobilisations corporelles	140 476	2 166		142 642
Immobilisations financières	210 262		20 160	190 102
Total	351 013	2 933	20 160	333 786
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	275	127		402
Immobilisations corporelles	43 963	4 145		48 108
Immobilisations financières				
Total	44 238	4 271		48 509
ACTIF NET				285 276

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL MAN INVEST 97421 LA RIVIERE	1 500		100,00	-2 109
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	21 750	21 750			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	21 750	21 750			
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 168 863 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	165 977		165 977
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 581	2 581	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	305	305	
Total	168 863	2 886	165 977
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 19 200,00 EURO décomposé en 960 titres d'une valeur nominale de 20,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 107 864 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	55 691	6 715	28 984	19 992
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	730	730		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 199	8 199		
Dettes fiscales et sociales	36 186	36 186		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 058	7 058		
Produits constatés d'avance				
Total	107 864	58 888	28 984	19 992
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 509			
(**) Dont envers les associés	7 058			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non pa	6 763
Int.courus s/emprunts	5
Total	6 768

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	305		
Total	305		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 116 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à - 11 972 euros de la manière suivante :

❖ **Origine**

Perte de l'exercice :	-11 972 euros
Report à nouveau antérieur :	103 364 euros

Solde	91 392 euros
--------------	---------------------

❖ **Affectation**

Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à 91 392 euros	91 392 euros
--	--------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 547 312 euros, décomposés de la manière suivante :

- Capital :	19 200 euros,
- Primes d'émission, de fusion, d'apport :	434 800 euros,
- Réserve légale :	1 920 euros,
- Report à nouveau :	91 392 euros,

Situation nette :	547 312 euros,
--------------------------	-----------------------

❖ **Distributions antérieures de dividendes**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Gaston Michel BIGEY





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

SAS 2G2M FINANCE

Siège Social: 42A CHEMIN FORESTIER
LA BRETAGNE
97490 SAINTE CLOTILDE

RCS SAINT-DENIS 433 601 291

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2020

Aux associés de la société **SAS 2G2M FINANCE**.

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS 2G2M FINANCE** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société, à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *VI - Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Sainte-Clotilde, le 15 juin 2021

Pour la société **ÆGIL**

Commissaire aux Comptes



Laurielle MOUSSA

Commissaire aux Comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 042	402	640	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	120 929	28 379	92 550	96 329
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 713	19 729	1 984	183
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	24 125		24 125	44 285
Créances rattachées aux participations	165 977		165 977	165 977
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	333 786	48 509	285 276	306 775
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 581		2 581	2 749
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 462		2 462	2 417
Disponibilités	364 552		364 552	356 251
Charges constatées d'avance (3)	305		305	95
TOTAL ACTIF CIRCULANT	369 900		369 900	361 511
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	703 686	48 509	655 176	668 286
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	19 200	19 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	434 800	434 800
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 920	1 920
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	103 364	109 725
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-11 972	-6 361
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	547 312	559 284
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	55 691	62 201
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 788	4 063
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 199	6 551
Dettes fiscales et sociales	36 186	36 186
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	107 864	109 002
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	655 176	668 286
(1) Dont à plus d'un an (a)	48 976	55 687
(1) Dont à moins d'un an (a)	58 888	53 315
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019	Ecart €	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	9 679	9 080	598	6,59
Chiffre d'affaires net	9 679	9 080	598	6,59
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)	9 679	9 080	598	6,59
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	15 203	9 138	6 065	66,37
Impôts, taxes et versements assimilés	1 636	1 619	17	1,05
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	4 271	4 628	-357	-7,70
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)	21 111	15 385	5 726	37,22
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-11 432	-6 305	-5 127	81,33
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	1 257	1 210	47	3,93
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		51	-51	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de placement				
Total produits financiers (V)	1 257	1 261	-4	-0,29
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat. et aux provi				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 806	2 001	-195	-9,76
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placem				
Total charges financières (VI)	1 806	2 001	-195	-9,76
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-549	-741	192	-25,89
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-I)	-11 981	-7 045	-4 936	70,06

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019	Ecart €	%
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	49	1 984	-1 935	-97,54
Sur opérations en capital	20 160		20 160	
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	20 209	1 984	18 225	918,46
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	40	1 300	-1 260	-96,92
Sur opérations en capital	20 160		20 160	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	20 200	1 300	18 900	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
	9	684	-675	-98,72
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	31 145	12 325	18 819	152,69
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	43 117	18 687	24 430	130,73
BENEFICE OU PERTE				
	-11 972	-6 361	-5 611	88,20
<i>(a) Y compris :</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>				
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>				

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 2G2M FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 655 176 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 11 972 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	275	767		1 042
Immobilisations corporelles	140 476	2 166		142 642
Immobilisations financières	210 262		20 160	190 102
Total	351 013	2 933	20 160	333 786
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	275	127		402
Immobilisations corporelles	43 963	4 145		48 108
Immobilisations financières				
Total	44 238	4 271		48 509
ACTIF NET				285 276

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL MAN INVEST 97421 LA RIVIERE	1 500		100,00	-2 109
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	21 750	21 750			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	21 750	21 750			
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 168 863 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	165 977		165 977
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 581	2 581	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	305	305	
Total	168 863	2 886	165 977
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 19 200,00 EURO décomposé en 960 titres d'une valeur nominale de 20,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 107 864 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	55 691	6 715	28 984	19 992
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	730	730		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 199	8 199		
Dettes fiscales et sociales	36 186	36 186		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 058	7 058		
Produits constatés d'avance				
Total	107 864	58 888	28 984	19 992
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 509			
(**) Dont envers les associés	7 058			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non pa	6 763
Int.courus s/emprunts	5
Total	6 768

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	305		
Total	305		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 116 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO



The logo for Aegil features the word 'aegil' in a white, stylized, lowercase font. The 'a' and 'e' are connected, and the 'g' has a distinctive shape. Below the letters are two horizontal lines, one under 'aeg' and one under 'il'. Below the lines, the words 'CABINET D'AUDIT' are written in a white, uppercase, sans-serif font.

CABINET D'AUDIT

Crée en 2013, **aegil** est un cabinet d'audit et de commissariat aux comptes basé à Sainte Clotilde, membre de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Avec une approche d'audit adaptée à chaque structure, le cabinet allie rigueur, indépendance et agilité lors de la réalisation d'audit légal et contractuel.

306 Résidence Anaxagore - 26 rue Jean Cocteau - 97490 Sainte Clotilde
Tél : 0262 306 212 - mail : contact@aegil.fr
SARL d'audit légal au capital de 10 000 euros
RCS SAINT DENIS- SIREN : 791 696 123 -APE : 6920Z



commissaire
aux comptes